



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

La Directrice du Centre pénitentiaire d'Aix-Luynes

Note de service n° 562 - MC/MC/SD le 12/08/2022	
Objet :	Dépôt sacs de linge pour les arrivants et acheminement
Mots clés :	Sac de linge-Acheminement
Destinataires :	Directeurs - Attachés - Officiers -- Chefs de poste - Majors - 1 ^{er} svts - Parloirs - PEP - BLIGE - GEPSA - SPIP - Secrétariat/chrono
Date d'effet :	12/08/2022
Responsables d'exécution :	Directrice de détention

A compter du vendredi 12 août 2022, les modalités de remise du linge destiné aux personnes détenues arrivantes et /ou n'ayant pas de permis de visite sont les suivantes.

Ce dépôt pourra avoir lieu dans les conditions suivantes:

- Durant les 15 premiers jours de leur incarcération.
- **Et / Ou** au-delà de ces 15 jours, pour des détenus ne disposant pas de permis de visite dans le cadre d'un 1^{er} sac ou d'un changement de saison et sur autorisation du chef de détention (formulaire joint).
- Du mardi au samedi de 7h50 à 11h25 et de 13h20 à 16h55
- La famille déposant le linge doit être munie d'une pièce d'identité.
- Pour les arrivants mineurs et QI, qui n'effectuent pas leur parcours arrivant au sein du Quartier d'Accueil et d'Évaluation, le dépôt de linge se fera au niveau d'Aix 1.

Ce dispositif est valable sur AIX 1 et AIX 2, les agents de AIX 1 continuent de prendre en charge les sacs des personnes détenues hébergées sur AIX 1 .

La prise en charge des sacs de linge déposés hors parloirs se déroule selon la procédure décrite ci-après :

Afin d'assurer le suivi des sacs déposés hors parloirs, le surveillant AFA consigne, dans le registre prévu à cet effet, le dépôt des sacs.

L'agent AFA a pour mission de réceptionner les sacs et d'effectuer la fouille de ces derniers de remplir le formulaire dédié. (Ce formulaire est mis à disposition dans les AFA).

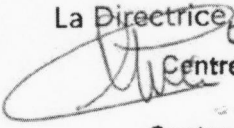
Les effets non conformes sont sortis du sac et remis à la famille. Les effets illégaux (stupéfiants, arme...) sont saisis. Un appel à la police peut être décidé en fonction de l'objet trouvé. Le gradé/officier parloir en rend compte à sa hiérarchie.

Le formulaire est contresigné par la personne qui dépose linge.

Une fois ce contrôle effectué, l'agent AFA contacte le surveillant mouvement afin qu'il procède à l'acheminement des sacs en bâtiment.

L'agent d'étage qui remet le sac de linge fait signer le formulaire par la personne détenue et fait une observation dans GENESIS indiquant cette remise.

Toute difficulté quant à l'application de cette note doit être portée à la connaissance du chef de détention, ou de son adjoint.


La Directrice Rachel COLLIN
Chef d'Etablissement
Centre Pénitentiaire Aix-Luynes
Centre Pénitentiaire Aix-Luynes

**Formulaire des effets autorisés CP****Aix-Luynes**

Identité de la personne détenue	Visiteur ayant déposé le sac
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Écrou :	Signature :

Désignation vêtements	Quantité autorisée	Quantité remise
Paire de claquette	1	
Pyjamas / tenue de nuit	2	
Pantalon/Short /survêtement	6 (en tout)	
T-shirts	7	
Paires de chaussettes	7	
Pulls/sweat	2	
Veste /blouson /coupe-vent (sans capuché, ni cuir, ni matelassé)	2 (en tout)	
Slip, caleçon	7	
Chaussures	1 / 3 mois	
Serviette (max 1,50m)	2	
Gant de toilette coton	3	
Gants (sauf cuir)	1	
Casquette /bonnet	1	
Torchon	2	
CD ou DVD	1	
Revue/livres	4	
Peignoir uniquement sans capuche	1	

Les vêtements rembourrés, à capuche, bleu marine, vert kaki et camouflage ne sont pas autorisés ainsi que les vêtements et chaussures comportant des pièces ou structures métalliques. Les montres, jeux de sociétés, lunette de vue et autre vêtements ou objets ne figurant pas dans la liste sont soumis à autorisation (faire une demande par écrit).

Toute saisie d'objet interdit pourra faire l'objet d'une suspension ou d'une suppression du permis de visite. Si ce document est mal ou non rempli, le linge vous sera retourné.

Date et Signature du visiteur

Date et signature de la personne détenue

Matricule et signature de l'agent parloir

Matricule et signature de l'agent quartier arrivant

Demande d'autorisation pour entrée
(formulaire à remplir par la personne
le sac de linge)



sac de linge hors parloirs
détenue ou par la personne déposant

Identité de la personne détenue

Nom :

Prénom :

Écrou :

Identité de la personne qui dépose le sac de linge

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Motif de la demande

- La personne détenue ne dispose pas de permis de visite
- C'est un 1er dépôt de linge
- C'est un renouvellement dans le cadre du changement de saison.

Autre :

.....
.....
.....
.....
.....

Date et Signature du demandeur

Décision du chef de détention :

Date et signature :